

# CLASSEMENT SANS SUITE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé incomplet le 06 Avril 2022 Dossier affiché en mairie le 06 Avril 2022	N° PC 068 376 22 J 0011
<b>Par :</b> Monsieur Besnik BAJRAMI <b>Demeurant à :</b> 8A rue des Vosges 68270 WITTENHEIM <b>Pour :</b> Construction d'une maison individuelle avec garage <b>Sur un terrain sis à :</b> Rue des Vosges Cadastré : 05 0114, 05 0648	Surface plancher totale : 125,00 m <sup>2</sup>  Logement(s) créé(s) : 1  <b>Destination : Habitation</b>

Monsieur,

Vous avez déposé le 06/04/2022 à la mairie de WITTENHEIM une demande de Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes.

Par lettre notifiée le 27/04/2022 je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

- PCMI01. Fournir le plan de situation du terrain avec les lots du Lotissement [Art. R. 431-7 a) du code de l'urbanisme]
- PCMI02. Fournir un plan de masse des constructions à édifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]
- PCMI09. Fournir le certificat indiquant la surface constructible votre lot [Art. R. 442-11 1er al du code de l'urbanisme]
- PCMI10. Fournir le certificat attestant l'achèvement des équipements desservant le lot [Art. R. 431-22-1 a) du code de l'urbanisme]
- PCMI14-1. Fournir le formulaire attestant la prise en compte de la réglementation thermique [Art. R. 431-16 j) du code de l'urbanisme]
- Modifier le cadre 3.2 du formulaire de la demande de permis de construire.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie de WITTENHEIM en date du **27/07/2022**, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision de **rejet**.

Vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Fait à WITTENHEIM  
Le 12 AOUT 2022

Joseph WEISBECK  
Adjoint au Maire,  
Délégué à l'Urbanisme, aux Transports collectifs, à  
l'Environnement et à l'Aménagement du territoire

